

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL D'AGGLOMERATION**

SEANCE DU MARDI 14 OCTOBRE 2025

Le mardi 14 octobre 2025 à 18h30, le Conseil d'agglomération, légalement convoqué le mardi 7 octobre 2025, s'est réuni à l'Espace Jean Blanc de la commune de Port, sous la présidence de Monsieur Michel MOURLEVAT.

Présents	Excusés	Absents	Pouvoirs
43	11	13	12

Présents: M. MOURLEVAT, M. PERRAUD, M. EMIN, M. THOMASSET, Mme ESCODA, M. VAREYON, Mme RAVET, M. DELAGNEAU, M. TURC, M. COMTET, M. MATZ, M. MAIRE, M. AUBOEUF, Mme BERGER, Mme BERTRAND, Mme BEY, M. BRITEL, M. BROCHARD, M. BUQUET, Mme DEGUERRY, Mme DUBARE, M. DUFOUR, M. DUPARCHY, M. DUPONT Jean-François, Mme EMIN, Mme FLORE, M. GERVASONI, GIROD, M. GUILLET, M. GUINET, M. LALLEMENT, Mme LIEVIN, M. MARTINAND, M. MATHIEU, M. MONACI, M. MOREL, Mme MOREL Jeannine, M. PALISSON, M. PERNOD, M. RAVOT, M. TORRION, M. VAILLOUD, M. ZAMBON (suppléant de M. DUCRET).

Excusés: Mme ANTUNES, M. BENOIT, M. de LEMPS, M. DRUET, M. DUPONT Noël, M. FOUILLAND, M. KAYGISIZ, M. MARTINEZ, M. MILLET, Mme PITTI, Mme SERRE.

Absents: M. AKHLAFA, M. ARMETTA, M. DOCHE, M. DONZEL, M. ISSARTEL, M. JUILLARD, Mme LAKHDAR-CHAOUCH, Mme MANDUCHER, Mme MOREL Anne, M. NIVEL, Mme REGLAIN, M. TOURNIER-BILLON, Mme VOLAN.

Pouvoirs: M. CRACCHIOLO (pouvoir à Mme FLORE), M. HARMEL (pouvoir à M. MATZ), Mme COMUZZI (pouvoir à Mme RAVET), M. BOURGEAIS (pouvoir à M. EMIN), Mme COLLET (pouvoir à Mme EMIN), M. DEGUERRY (pouvoir à M. DUFOUR), Mme DOMINGUEZ (pouvoir à Mme LIEVIN), M. GUENRO (pouvoir à M. AUBOEUF), Mme GUIGNOT (pouvoir à M. PERRAUD), M. LENSEL (pouvoir à M. THOMASSET), Mme LEVILLAIN (pouvoir à Mme BEY), M. MOINE (pouvoir à M. MONACI).

Le quorum étant atteint, le Conseil d'agglomération peut délibérer.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil d'agglomération nomme à l'unanimité, Mme LIEVIN Karine, Secrétaire de séance.

Camping Paradis les Gorges du Haut-Bugey - Rapport annuel 2024 sur la gestion du camping et la qualité de service.

Rapporteur: M. EMIN

Il est rappelé la convention de délégation de service public pour l'exploitation du camping situé sur la commune de MATAFELON-GRANGES, signée le 26 avril 2022 entre Haut-Bugey Agglomération et la société ALPHA CAMPING, pour une durée de 15 ans à compter du 1^{er} mai 2022, et son avenant n°1 en date du 11 septembre 2023.

L'article L 1411-3 du Code général des collectivités territoriales impose au délégataire de produire chaque année, à l'autorité délégante, un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité de service.

Conformément à l'article 31 du chapitre 6 du contrat de délégation de service public, le rapport comprend des rapports techniques et financiers assortis d'annexes permettant d'apprécier les conditions d'exécution du service public.

L'exercice 2024 est marqué par la poursuite des aménagements avec 8 nouveaux hébergements locatifs, et l'obtention du classement 4 étoiles. La fréquentation continue de progresser, avec 24 931 nuitées en 2024 (+104% par rapport à 2023) et un chiffre d'affaires de 553 554€ (+32% par rapport à 2023).

Considérant le rapport ci annexé, relatif à la gestion 2024 du Camping Paradis les Gorges du Haut-Bugey transmis par la société Alpha Camping,

Vu l'avis favorable de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL) en date du 1^{er} octobre 2025,

Le Conseil d'agglomération,

- **PREND ACTE** du compte rendu technique et financier relatif à la gestion du camping Paradis les Gorges du Haut-Bugey pour l'année 2024.

Fait à Oyonnax, le 14 octobre 2025,

Le Président,
Michel MOURLEVAT

La secrétaire de séance,
Mme Karine LIEVIN

CS 80502

F-01117 OYONNAX Accusé de réception

20/10/2025 11:52



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Camping Paradis les Gorges du Haut-Bugey - Rapport annuel 2024 sur

la gestion du camping et la qualité du service.

Date de décision: 14/10/2025

Date de réception de l'accusé 17/10/2025

de réception :

Numéro de l'acte: 141025_2025106

Identifiant unique de l'acte : 001-200042935-20251014-141025_2025106-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte: 5.7

Institutions et vie politique

Intercommunalite

Date de la version de la 29/08/2019

classification:

Nom du fichier: 3 CAMPING_RAPPORT.pdf (99_DE-001-200042935-20251017-

141025_2025106-DE-1-1_1.pdf)

Annexe: POINT_N°3.pdf(21_RP-001-200042935-20251017-141025_2025106-

DE-1-1_2.pdf)

RAPPORT_CAMPING_2024